Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2021 : Amérique du Nord, juin 2021

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2021 « Amérique du Nord », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Les espaces productifs français : l'usine Nexans d'Autun

Question 1

Les aménagements identifiés sont une route (1) et une voie ferrée (2), ainsi qu'une zone de stockage (D). Ils sont nécessaires au fonctionnement de l'usine. En effet, la route permet l'arrivée des salariés et des matières premières et le départ des camions de livraison. La voie ferrée permet de transporter des marchandises lourdes sur de longues distances. Enfin, la zone de stockage sert à entreposer les matières premières (cuivre, matières plastiques) et les produits finis (bobines de câbles) avant leur expédition. On peut ajouter le parking visible devant l'usine. Ces infrastructures relient l'usine à ses fournisseurs et à ses clients, notamment sur le marché européen.

Question 2

L'espace est valorisé aujourd'hui par l'industrie (usine Nexans, A), par l'agriculture (terres agricoles, C) et par le stockage et la logistique (zone D). Les trois activités cohabitent dans le même espace.

Question 3

L'activité a évolué dans le temps. Le terril (B) est le vestige d'une ancienne mine de charbon, ce qui montre que l'espace a d'abord été un espace minier. Après la fermeture de la mine, l'activité industrielle a changé. Ainsi, une usine de câbles électriques s'est installée à proximité du terril, et une partie de l'espace a été rendue aux terres agricoles. Les anciennes activités laissent des traces dans le paysage, mais l'espace s'est reconverti.

Question 4

L'usine Nexans d'Autun produit des câbles électriques : un câble innovant à code couleur, destiné aux électriciens du bâtiment et vendu sur le marché européen.

Question 5

Un espace productif est un espace où l'on produit des richesses (biens ou services). Il repose sur des activités agricoles, industrielles ou de services, qui créent des emplois et des revenus. L'usine Nexans est un espace productif dynamique. Elle innove (câble à code couleur lancé en mai 2013 et primé par le prix de l'innovation du BTP), ce qui lui permet de rester leader face à

des concurrents espagnols ou italiens.

De plus, elle appartient à une multinationale française, leader français du câble électrique. Son usine est exclusivement productrice de ce câble, destiné à tout le marché européen, donc tournée vers l'exportation. L'usine est bien desservie (route, voie ferrée) et dispose d'un grand espace de production et de stockage. Enfin, elle est un employeur majeur à Autun, ancienne ville minière, et elle contribue à l'emploi local et à la reconversion du territoire.

Exercice 2 – Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale

1 – Développement construit : les souffrances des civils, victimes de violences

Ce qui est attendu

Ce que le correcteur attend : des exemples précis de violences contre les civils (invasion et occupation, bombardements, déportations, génocide des Arméniens), des dates et un plan clair. Texte modèle :

La Première Guerre mondiale (1914-1918) est une guerre totale : les civils ne sont pas seulement à l'arrière du front, ils subissent eux aussi des violences. Quelles souffrances ont-ils connues ?

Les civils des territoires occupés

D'abord, les civils des territoires envahis et occupés subissent des violences. En août et septembre 1914, l'armée allemande envahit la Belgique et le nord de la France. Elle commet des exactions : des villages sont incendiés, des otages sont fusillés (Dinant, Louvain), et la bibliothèque de Louvain est détruite. Dans le nord et l'est de la France, qui restent occupés jusqu'en 1918, la population vit sous l'autorité de l'armée allemande. Elle subit des réquisitions de nourriture et de biens, travail forcé, déportations, couvre-feu, privations. Des centaines de milliers de réfugiés quittent leur maison pour fuir l'invasion.

Les bombardements

Ensuite, les populations sont victimes de bombardements. Les villes proches du front, comme Reims et sa cathédrale, sont bombardées. Les civils subissent aussi les raids de zeppelins et d'avions, puis les tirs de canon à longue portée sur Paris en 1918. Sur mer, la guerre sous-marine allemande coule des navires de passagers et de commerce, tuant des civils, comme avec le paquebot Lusitania en 1915.

Les violences extrêmes

Enfin, des populations civiles sont victimes de violences extrêmes. Dans l'Empire ottoman, à partir d'avril 1915, le gouvernement des Jeunes-Turcs organise le génocide des Arméniens : des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, déportés ou massacrés, meurent dans les massacres ou de faim et d'épuisement lors des marches forcées. Plus d'un million d'Arméniens périssent. Les civils souffrent aussi de la faim, des pénuries et du deuil, avec le rationnement et la perte d'un proche.

Les civils ont donc subi la guerre dans toute son horreur : occupation, déportation, bombardements et génocide. Cette violence contre les civils fait de la Première Guerre

mondiale une guerre totale.

2 – Se repérer dans le temps : la frise

- a. N°1, août 1914 : début de la guerre (entrée en guerre de la France, déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 3 août 1914, mobilisation générale). N°2, février-octobre 1917 : révolutions russes (chute du tsar Nicolas II en février puis prise du pouvoir par les bolcheviks en octobre), qui conduisent la Russie à sortir de la guerre. N°3, 11 novembre 1918 : armistice signé à Rethondes, qui met fin aux combats avec l'Allemagne.
- b. La phase centrale de la guerre est la guerre de position (guerre de tranchées, guerre d'usure), entre fin 1914 et 1918, avec le front fixé et les grandes batailles de Verdun et de la Somme en 1916.
- c. Début du génocide des Arméniens : 1915 (24 avril 1915). Traité de Versailles : 1919 (28 juin 1919).

Exercice 3 – EMC : à quoi sert la loi dans une démocratie ?

Question 1

Les personnes évoquées dans la campagne de la Fondation Abbé Pierre sont confrontées au mal-logement : elles vivent dans des logements trop petits ou indignes, ici l'équivalent d'un abribus de 6 m² (« 6 m² pour attendre le bus, c'est bien. Mais pour vivre ? »). Certaines n'ont même pas de vrai logement.

Question 2

La campagne cherche à alerter et à sensibiliser le public aux conditions de logement de ceux qui vivent dans des endroits minuscules et insalubres ; à faire réagir les passants en les choquant par le contraste entre un abribus et un lieu de vie ; à pousser les citoyens à agir (« Agissons. ») et à soutenir la fondation par des dons ou de l'engagement, afin de lutter contre le mal-logement.

Question 3

La loi ELAN condamne les pratiques des « marchands de sommeil » : des propriétaires qui abusent de leurs locataires en leur louant très cher, en toute connaissance de cause, des logements indignes. Elle les sanctionne par des peines proches de celles des trafiquants de drogue.

Question 4

La fraternité est la solidarité entre tous les membres de la société. En punissant les marchands de sommeil, la loi protège les personnes les plus fragiles, qui sont victimes de logements indignes, et défend leur dignité. Elle donne aussi aux syndics et aux agences l'obligation de dénoncer ces pratiques : chacun a un devoir d'entraide. La loi organise ainsi concrètement la solidarité nationale et le droit de chacun à un logement décent.

Question 5

Réponse type : « Dans une démocratie, la loi est votée par les représentants du peuple et s'applique à tous. Elle fixe les règles de la vie en commun, protège les plus faibles contre les

abus et garantit les droits et les libertés de chacun. Par exemple, la loi ELAN interdit aux propriétaires de louer des logements indignes : elle protège les locataires et sanctionne ceux qui profitent de la misère des autres. Elle permet ainsi d'appliquer les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité. Respecter la loi, c'est respecter les autres et vivre ensemble. » Le correcteur attend une explication simple, appuyée sur l'exemple de la loi ELAN, qui montre le rôle protecteur de la loi, les sanctions et les valeurs républicaines.

Conseils pour le jour J

- Pour une photographie légendée, utilisez les lettres et les numéros de la légende (A, B, C, D, 1, 2) dans vos réponses.
- Pour un espace productif, pensez à relier activités, aménagements, emplois et ouverture sur le marché européen ou mondial.
- Pour les souffrances des civils en 1914-1918, structurez : occupation, bombardements, violences extrêmes (génocide des Arméniens).
- Révisez les dates de la frise : août 1914, 1915, février-octobre 1917, 11 novembre 1918, 1919.
- En EMC, appuyez-vous sur l'exemple des documents pour expliquer le rôle de la loi, sans réciter un cours général.